

## 4 Économie

# Entretien avec le président du Conseil africain des régulateurs de Smart africa... ... Lin Mombo : " Réduire les coûts de communication entre les pays de l'espace Smart africain "

Propos recueillis par Willy NDONG

Libreville/Gabon

Le président du Conseil africain des régulateurs de Smart Africa, Lin Mombo, était récemment à Djibouti, où il a pris part, aux côtés de ses pairs, à la réunion dudit Conseil. Dans cet entretien, Lin Mombo revient sur les enjeux de la réunion de Djibouti, explique les missions du Conseil africain des régulateurs de smart Africa, et dresse un regard positif sur le Réseau africain unique.

**l'union.** Vous revenez de Djibouti où vous avez pris part à la réunion du Conseil africain des régulateurs de Smart Africa que vous présidez d'ailleurs. Pouvez-vous nous présenter l'Alliance Smart Africa?

**Lin Mombo :** Je tiens à vous remercier pour l'honneur que vous me faites de partager avec vous les efforts consentis par l'Alliance Smart pour la construction d'un univers unique du numérique en Afrique. Surtout du point de vue de notre pays le Gabon, en qualité de pays membre fondateur de cette alliance. L'Alliance Smart Africa est une alliance entre des gouvernements africains, présidée par le président du Rwanda Paul Kagame. Elle vise à assurer un accès abordable aux larges bandes et aux TIC, à travers la construction d'infrastructures de télécommunications africaines qui permettraient de connecter toute l'Afrique. Cette alliance a été créée le 29 octobre 2013, en marge du Sommet Transform Africa où les chefs d'État de sept pays, le Burkina Faso, le Gabon, le Kenya, le Mali, l'Ouganda, le Soudan du Sud, et le Rwanda ont adopté le manifeste Smart Africa qui a été approuvé lors de la Conférence de l'Union africaine, en sa 22<sup>e</sup> session des 30 et 31 janvier 2014, à Addis-Abeba en Éthiopie. Le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, est ainsi membre fondateur de l'Alliance Smart Africa. A ce jour, elle est composée de vingt-quatre États membres qui représentent un marché de six cent millions de personnes, à savoir : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Égypte, le Gabon, le Ghana, la Guinée, le Kenya, le Mali, le Niger, l'Ouganda, le Rwanda, Sao Tome et Principe, le Sénégal, le Sud Soudan, le Tchad, le Togo, la Tunisie et la Zambie.

**Lors de la dernière réunion du Conseil africain des régulateurs à Djibouti, quels sont les principaux points qui ont été abordés ?**

Plusieurs points ont été abordés lors du 7<sup>e</sup> Conseil africain des régulateurs. Nous avons parlé de l'importance de la mise en place de centres de données, ou data-centers en anglais, localisés en Afrique. En effet, les objets connectés se multiplient et les données générées évoluent de manière exponentielle. De ce fait, la question relative à la mise en place de centres de données



Lin Mombo (droite), lors de sa visite à Djibouti.

nées dans les différents États africains constitue une question de souveraineté et une initiative stratégique. L'autre point important était l'harmonisation d'une stratégie de développement du Haut débit en Afrique. Nous avons également mis en place plusieurs groupes de travail pour dynamiser la réflexion en matière de télécommunications sur le continent africain. D'autres sujets importants ont également été débattus. C'est notamment le cas de l'expérience du Free Roaming en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, du projet de réalisation d'une étude sur l'impact des OTT sur le continent africain, de la proposition d'un plan d'action pour accompagner les pays membres dans leur projet de migration de l'analogique vers le numérique, de la construction du Réseau africain unique dont l'objectif est de réduire les coûts de communication entre les pays de l'espace Smart africain par la suppression des frais de roaming. Sur ce point, le secrétariat de Smart Africa lancera un appel d'offres pour la sélection de l'opérateur en charge de la mise en place de la plate-forme du Réseau africain unique.

**Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le Réseau africain unique ?**

La mise en place en 2015 du Réseau africain unique, en connectant quatre premiers pays de l'Afrique de l'Est (Rwanda, Ouganda, Kenya et Soudan du Sud) aussi dénommés le « Corridor Nord » ou « Corridor des Quatre », s'est avérée une expérience réussie qui a permis de réduire les coûts des appels internationaux et de roaming et de supprimer les taxes s'y rapportant ; ce qui a eu pour effet de stimuler les échanges de trafic et d'accélérer l'intégration dans cette zone. Suite à cette expérience réussie par le Corridor Nord, le 31

janvier 2016, en marge du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, s'est tenu le troisième Conseil d'administration de Smart Africa qui a confié aux ministres et aux autorités nationales de Régulation d'étendre l'initiative du Réseau africain unique à tous les pays membres de Smart Africa. C'est ainsi que le président Ali Bongo Ondimba, prenant en compte l'expérience réussie du Corridor Nord, a marqué son accord pour l'intégration du Gabon au Réseau africain unique. Cette volonté a connu un début d'exécution avec la mise en place d'une expérience pilote entre le Gabon et le Rwanda pour le service voix.

**Concrètement, que nous apportera le Réseau africain unique ?**

Contrairement à l'Europe qui a déjà supprimé les frais d'itinérance (roaming), il est triste de constater que lorsque nous nous déplaçons sur le continent, nous n'utilisons pas la puce de notre pays d'origine au profit d'une nouvelle du pays d'accueil de peur d'avoir une facture dont le montant est exagéré. Ce projet permettra non seulement de réduire les frais de communications en Afrique mais aussi de conserver le trafic intra-africain en Afrique, ce qui constitue une initiative stratégique, sécuritaire et souveraine. Chaque Africain se sentira chez lui dans tous les pays de l'espace Smart Africa. Cette initiative s'accompagnera donc de la mise en place d'une plate-forme d'échanges de services et de chambre de compensation pour le Réseau africain unique. Ce réseau ne peut se mettre en place sans l'avis des compagnies des téléphonies mobiles.

L'expérience des quatre pays de l'Afrique de l'Est dans la construction du Réseau

africain unique a montré que les opérateurs, au départ, sont réticents car, la baisse des tarifs entraîne systématiquement une baisse des revenus. Toutefois, cette baisse est rapidement comblée par l'augmentation des trafics de communications. Bien sûr, cette expérience n'est pas à l'abri des détournements de trafics, c'est la raison pour laquelle les opérateurs doivent prendre les mesures nécessaires pour garantir la provenance des trafics et lutter contre la fraude.

**Le Gabon a été choisi comme premier pays qui devra abriter un nœud régional du Réseau africain unique. Pourquoi ce choix porté sur notre pays ?**

L'architecture retenue dans la construction du Réseau africain unique est de prévoir des nœuds régionaux en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale pour acheminer le trafic entre les différentes régions de l'Espace Smart Africa. De ce fait, le Gabon est nœud régional pour l'Afrique centrale avec le Rwanda qui est le nœud régional pour l'Afrique de l'Est, le pays désigné entre le Sénégal ou la Côte d'Ivoire représentera pour sa part l'Afrique de l'Ouest. Chaque nœud régional abritera un centre d'itinérance du Réseau africain unique. Le choix du Gabon pour l'Afrique centrale s'est fait pour de multiples raisons. Il s'explique surtout par la reconnaissance des multiples efforts entrepris par le président Ali Bongo Ondimba qui, au travers du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), vise à " Faire du Gabon un pôle régional de l'économie numérique et de la communication", par la réalisation de différents projets portant sur la mise en place d'infrastructures numériques sur l'ensemble du territoire. C'est dans le même sens que le président de la République a reçu, en 2015, le prix TIC pour le Développement Durable décerné par l'Union Internationale des Télécommunications. A cela s'ajoute le classement du Gabon en matière des TIC en Afrique centrale, notamment d'après l'Indice de développement des TIC de 2017, établi par l'Union Internationale des Télécommunications, qui classe le Gabon comme premier pays en Afrique centrale en matière de développement des TIC.

**Que gagne concrètement le Gabon en abritant un nœud ?**

Sur le plan politique, ce projet est en phase avec la vision du chef de l'État, Son Excellence Ali Bongo Ondimba d'après l'Objectif 17 du Plan Stratégique Gabon émergent qui prévoit de " Faire du Gabon un pôle régional de l'économie numérique et de la communication". Sur le plan économique, ce projet va attirer de plus en plus de compétences dans le numérique et va ouvrir aux citoyens gabonais spécialistes dans le domaine de nouveaux emplois. Enfin, sur le plan régional, il va faciliter l'intégration régionale.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 01/04/2019				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	FIXING		DEV/CFA	DEV	CFA			
	EUR/DEV	DEV/COT				en date du		
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	01/04/2019	5 339,80
USD	1,1235	1USD =	583,851	1 USD	606,376	DOW JONES	01/04/2019	25 794,88
CAD	1,5000	1CAD =	437,305	1 CAD	471,024			
JPY	124,4500	1JPY =	5,271	100 JPY	556,287			
GBP	0,8583	1GBP =	764,251	1 GBP	818,079			
CHF	1,1181	1CHF =	586,671	100 CHF	63,002,13			
ZAR	16,2642	1ZAR =	40,331	100 ZAR	4 267,43			
MAD	10,8498	1MAD =	60,458	1 MAD	63,84			
CNY	7,5397	1CNY =	87,000	1CNY	89,61			
KES	113,1000	1KES =	5,800	1KES	5,97			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
01 Avril 2019: 68,27

CHANGE



Union Gabonaise  
de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>